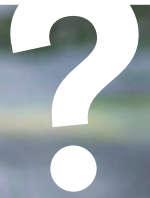




## QUE FAIT LE SIBA

# CONTRE LES MOUSTIQUES COMMUNS



Connaître les différents lieux de prolifération des larves est le préalable indispensable aux actions de lutte contre les moustiques. **Le SIBA est un acteur récent, il est en charge de cette mission depuis le 1er janvier 2020**, mais il a pu bénéficier du transfert de connaissances de l'Établissement Interdépartemental pour la Démoustication du Littoral Atlantique (E.I.D. Atlantique) qui était en charge de ces actions depuis plusieurs décennies.

La base du travail repose sur **un outil cartographique** qui recense les différents gîtes larvaires et leurs caractéristiques. Cet outil a vocation à évoluer au regard des constats effectués sur le terrain.

Dès sa prise de compétence, le SIBA a engagé une réflexion primordiale relative à **la gestion hydraulique des différents gîtes larvaires**. En effet, une gestion hydraulique favorisant le maintien du niveau d'eau le plus constant possible permet le développement d'une vie aquatique... et ainsi des prédateurs de larves de moustiques ! Les larves ont alors très peu de chance d'atteindre l'âge adulte.

Lors de remises en eau intempestives, les prédateurs aquatiques n'ont pas le temps de se développer et les larves de moustiques ont toutes les conditions pour atteindre l'âge adulte sans encombre.

Pour améliorer cette gestion hydraulique au regard de la problématique moustique, le SIBA a pris l'attache des différents propriétaires et gestionnaires pour engager un travail collaboratif visant à intégrer du mieux possible ces contraintes, à savoir éviter les remises en eau intempestives et assurer un niveau d'eau le plus constant possible.

**Mais il n'est pas toujours possible de garantir un niveau d'eau constant** : les marées de fort coefficient remettent inévitablement en eau certaines zones, de même qu'une pluviométrie importante.

Le SIBA engage alors un traitement contre les larves. Le SIBA ne traite pas les moustiques adultes, l'utilisation de produits adulticides est engagée uniquement par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) dans le cadre d'une lutte sanitaire.

Les agents du SIBA effectuent des **prospections très régulières des gîtes**, suivant les conditions climatiques ou les marées, pour suivre la présence des larves et engager si nécessaire les traitements adéquats.

Le SIBA utilise exclusivement un biocide d'origine biologique à base de Bti, reconnu pour sa sélectivité des larves de moustiques. La substance active est issue du **Bacillus thuringiensis**, une bactérie naturelle du sol sélectionnée pour son action exclusive sur les larves de Diptères (mouches et moustiques). Les protéines contenues dans le larvicide sont ingérées par la larve de moustique et se transforment en toxines en milieu alcalin, sous l'action d'enzymes intestinales. Ce mode d'action lui confère une grande sélectivité.

Ce produit est diffusé dans les gîtes pour lesquels la surveillance a révélé une présence marquée de larves. La quantité de produit utilisé est ajustée suivant la concentration de larves, et dispersé par le biais de différents moyens humains et matériels.

## L'équipe en charge du traitement

Le **Pôle d'hygiène du SIBA** est en charge de cette mission : même si l'ensemble de l'équipe de 7 agents est susceptible de se mobiliser, 2 agents spécialisés sont spécifiquement dédiés à ces actions.

### ILS UTILISENT

### LES MOYENS SUIVANTS :

- **Un SSV** (side-by-side vehicle), engin proche du quad doté de rampe et de lance de dispersion ;
- **Des appareils portatifs de dispersion.**

D'autres moyens sont également en cours d'essais comme l'utilisation de drones. Ces actions sont destinées aux moustiques communs adaptés aux espaces naturels.